

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 V. 116 Vœu relatif à la mise en place d'une signalétique appropriée avec pictogramme pour les salles de cinéma indépendant d'art et d'essai parisiens.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le caractère historique et patrimonial des salles de cinéma d'art et d'essai pour Paris ;

Considérant l'enjeu culturel et l'identité spécifique que représentent les salles de cinéma d'art et d'essai dans la vie des quartiers parisiens ;

Considérant que Paris avec ses 32 salles de cinéma d'art et d'essai est la première ville au monde pour le nombre des salles d'art et d'essai ;

Considérant l'attractivité touristique et culturelle que représentent ces salles de cinéma d'art et d'essai pour Paris ;

Considérant le label créé par le CNC pour ces salles ;

Considérant la baisse de la fréquentation des salles de cinéma d'art et d'essai - et notamment du public scolaire - depuis les événements dramatiques du 13 novembre 2015 ;

Considérant que la Ville de Paris soutient financièrement ces salles par le biais de subventions annuelles ;

Sur proposition de Florence Berthout, Jean-Pierre Lecoq, Céline Boulay-Esperonnier, Stéphane Capliez, Grégoire Chertok, François-David Cravenne, Catherine Dumas, Nathalie Fanfant, Danièle Giazzi, Thierry Hodent et les élus du groupe les Républicains,

Emettent le vœu que Mme la Maire de Paris :

- donne son accord pour faire poser des panneaux de signalisation au carrefour des rues où se situent les cinémas.
- lance la procédure de pose de signalétique avec pictogramme adaptée avec la direction de la voirie et des déplacements pour les cinémas d'art et d'essai parisiens.